

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RISOUL

Nombre de Membres

Séance du 1^{er} Décembre 2022

Afférents au conseil	En exerci ce	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Sens du vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux et le premier décembre à 18h00,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
sous la présidence de M. Régis SIMOND, Maire.

Présents : Mmes et Mrs les Conseillers : Mmes BALLOCCHI Sylvie,
JUZIEN Catherine, VASINA Pauline Mrs BONNAFFOUX Mickaël,
CARRETTA Thierry, FEUILLASSIER Sylvain, JEHAN Frédéric,
LELIEVRE Benoit, QUERE Gérard, SIMOND Régis.

Excusés : RODINI Jean-Louis pouvoir à M. BONNAFFOUX Mickaël ;
ESMIEU Alain pouvoir à M. SIMOND Régis.

Absents : Mme TUDORET Sabira Mrs BRUN Jean Luc, COMBAL
Benjamin.

Secrétaire de séance : VASINA Pauline.

Date convocation :
Le 25 novembre 2022

Date d'affichage :
Le 25 novembre 2022

**Objet : Budget Principal - Décision modificative du budget n°4 : Ajustements
budgétaires.**

COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT
67	6718		Indemnité de fin de bail	+ 20 000.00
014	7398		Reversement TCFE	+ 2 200.00
022	022		Dépenses Imprévues	- 22 200.00

COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	OPER.	NATURE	MONTANT

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
Décide d'approuver la décision modificative n°4.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-21050493-20221201_D2022-072-BF

Accusé de réception

Réception par le Maire

Présidence

Pour la commune

Par délégation

Le Maire,
Régis SIMOND

